



L'entreprise des entreprises

Conseil d'Etat
de la République et Canton de Neuchâtel
Présidence
Le Château
2001 Neuchâtel

Par messagerie – Chancellerie cantonale

Colombier, le 19 mars 2020

Pandémie – Requête de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Au nom de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs, nous prenons la liberté de vous adresser une requête pressante.

Dans un contexte difficile, avec une information abondante, parfois confuse ou contradictoire, nous aimerions vous résumer l'essentiel de notre message.

- **Pourriez-vous porter jusqu'au Conseil fédéral, dans les meilleurs délais selon votre disponibilité, notre prise de position raccourcie ainsi : dans le gros œuvre en Suisse, si les chantiers devaient finalement être fermés pour protéger la population et les travailleurs, le Gouvernement pourrait-il prendre une décision qui s'appliquerait à l'ensemble du territoire ?**

Nous assistons depuis quelques jours à une sorte de frénésie cantonale. Genève, Vaud, avec les partenaires sociaux de surcroît, arrêtent des décisions de fermeture et d'empêchement économique sans consultation aucune avec quiconque. Et qui après ? Qui imposera son individualisme politique et associatif ? Une telle attitude est inadmissible dans une situation si extraordinaire que le Conseil fédéral a les pleins pouvoirs pour protéger la société, les individus et les entreprises ?

Sur les chantiers neuchâtelois, les mots d'ordre sont affichés partout : **respectons strictement les consignes de la Confédération**, respectivement de l'Office fédéral de la santé publique. Tous les milieux économiques neuchâtelois, par ailleurs, tirent à la même corde et en appellent à des directives fédérales partagés avec les associations patronales faitières.

Notre Fédération, seule, ne prendra jamais l'initiative de proposer la fermeture des chantiers et l'arrêt de toute activité économique. En revanche, si l'urgence sanitaire l'imposait, elle se plierait aux décisions des autorités fédérales.

Dès lors, dans une perspective de clarification et d'harmonisation entre les cantons, nous vous demandons de bien vouloir sensibiliser le Conseil fédéral et l'amener à prendre des dispositions qui s'appliqueraient sans équivoque aucune à l'ensemble des entreprises du gros œuvre, toutes reliées par ailleurs par une seule Convention nationale. Par **OUI** ou par **NON**, serait-il possible d'obtenir une réponse suisse à la question :

- **faut-il fermer les chantiers dans le secteur principal de la construction ?**

Par avance, nous vous remercions de votre grande attention, comme nous vous remercions de votre parfaite collaboration, appréciée et appréciable.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Madame la Conseillère, Messieurs les Conseillers, nos très chaleureuses et cordiales salutations.

Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

Le Président

A blue ink signature of Olivier Haussener, consisting of a stylized 'O' followed by 'Haussener' in a cursive script.

Olivier Haussener

Le Secrétaire général

A black ink signature of Jean-Claude Baudoin, featuring a large, sweeping initial 'J' followed by 'Baudoin' in a cursive script.

Jean-Claude Baudoin